

Présentation : *Anne-Lise AUZAN - Emmanuel RENOUE*

Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Abords

LA GESTION GLOBALE D'UN BASSIN VERSANT INTÉGRANT LA GESTION DES RISQUES INONDATIONS

ASSOCIATION RIVIÈRE RHÔNE ALPES
GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET
RISQUE INONDATION

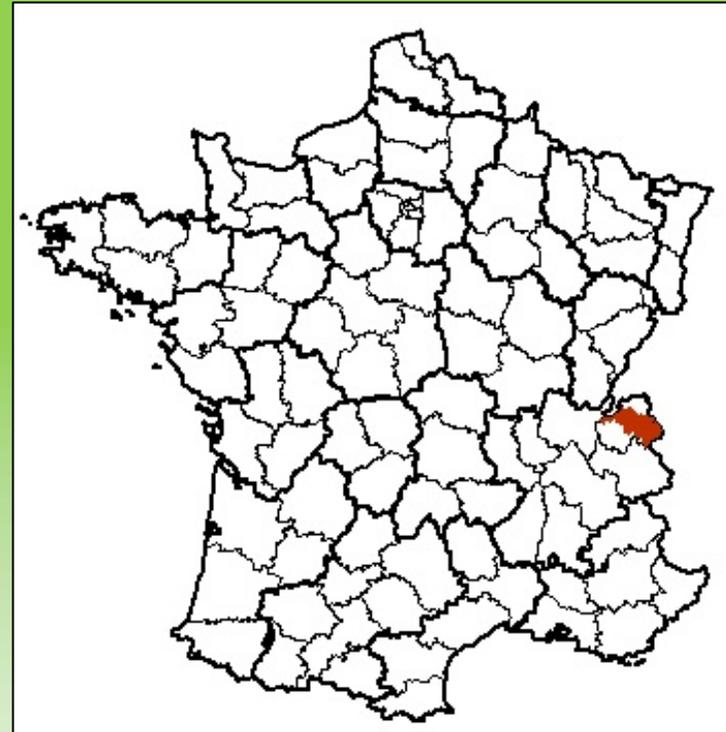
Lyon - DREAL

Mardi 9 juillet 2013

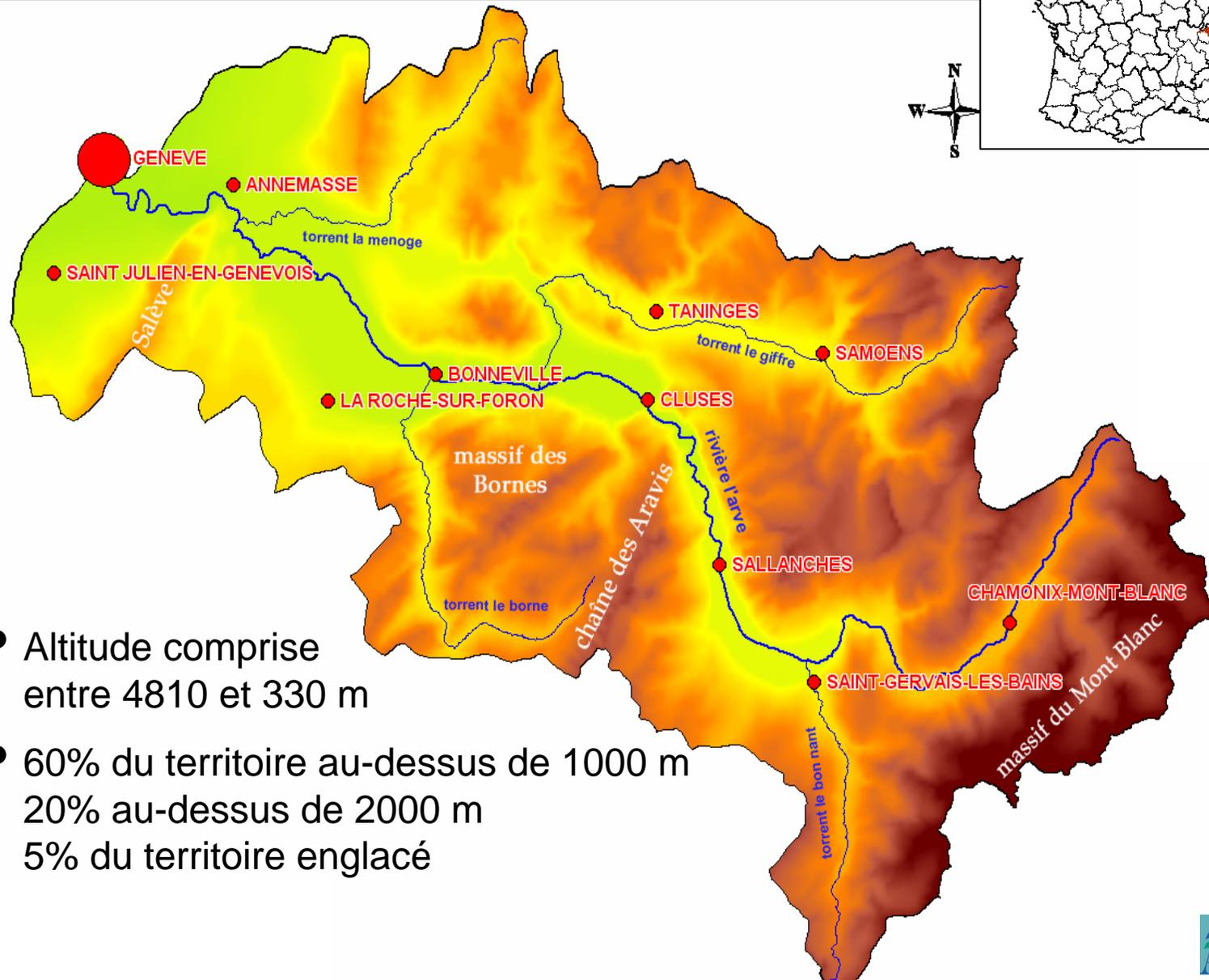
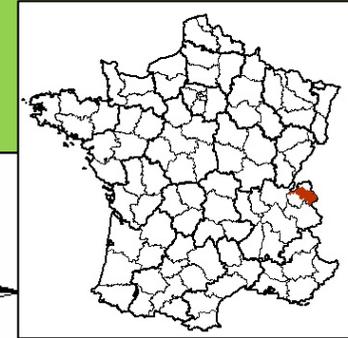


Présentation du territoire

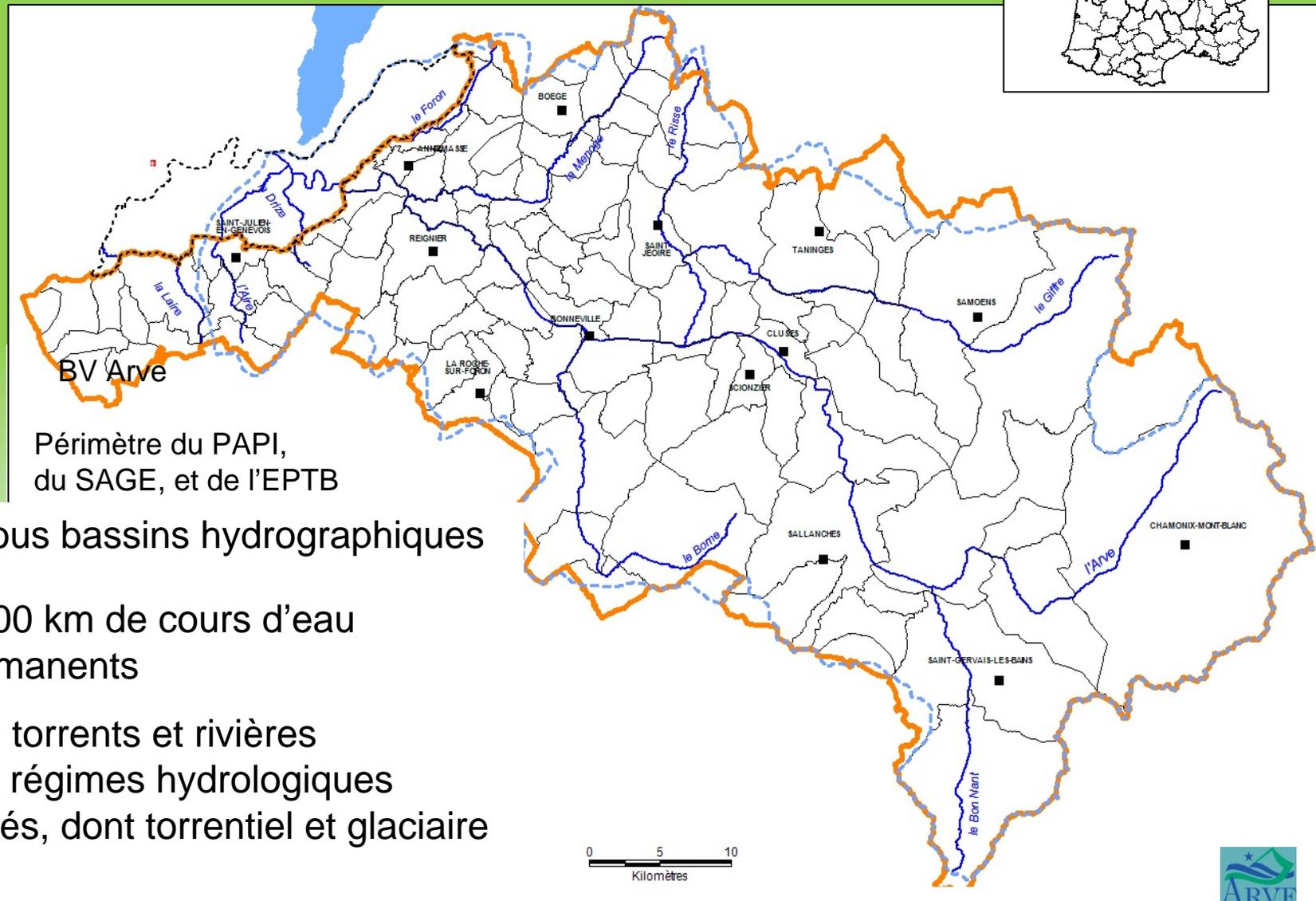
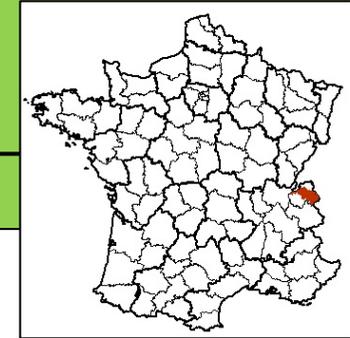
- 2 164 km²
(la moitié du département de la Haute-Savoie)
- 106 communes
- 320 000 habitants permanents
- + 320 000 lits de capacité d'accueil touristique
- Croissance démographique + 1,5 % par an
- La Ville de Chamonix en tête de bassin versant, l'agglomération de Genève en sortie de territoire français



Bassin versant de l'Arve élargi



- Altitude comprise entre 4810 et 330 m
- 60% du territoire au-dessus de 1000 m
20% au-dessus de 2000 m
5% du territoire englacé

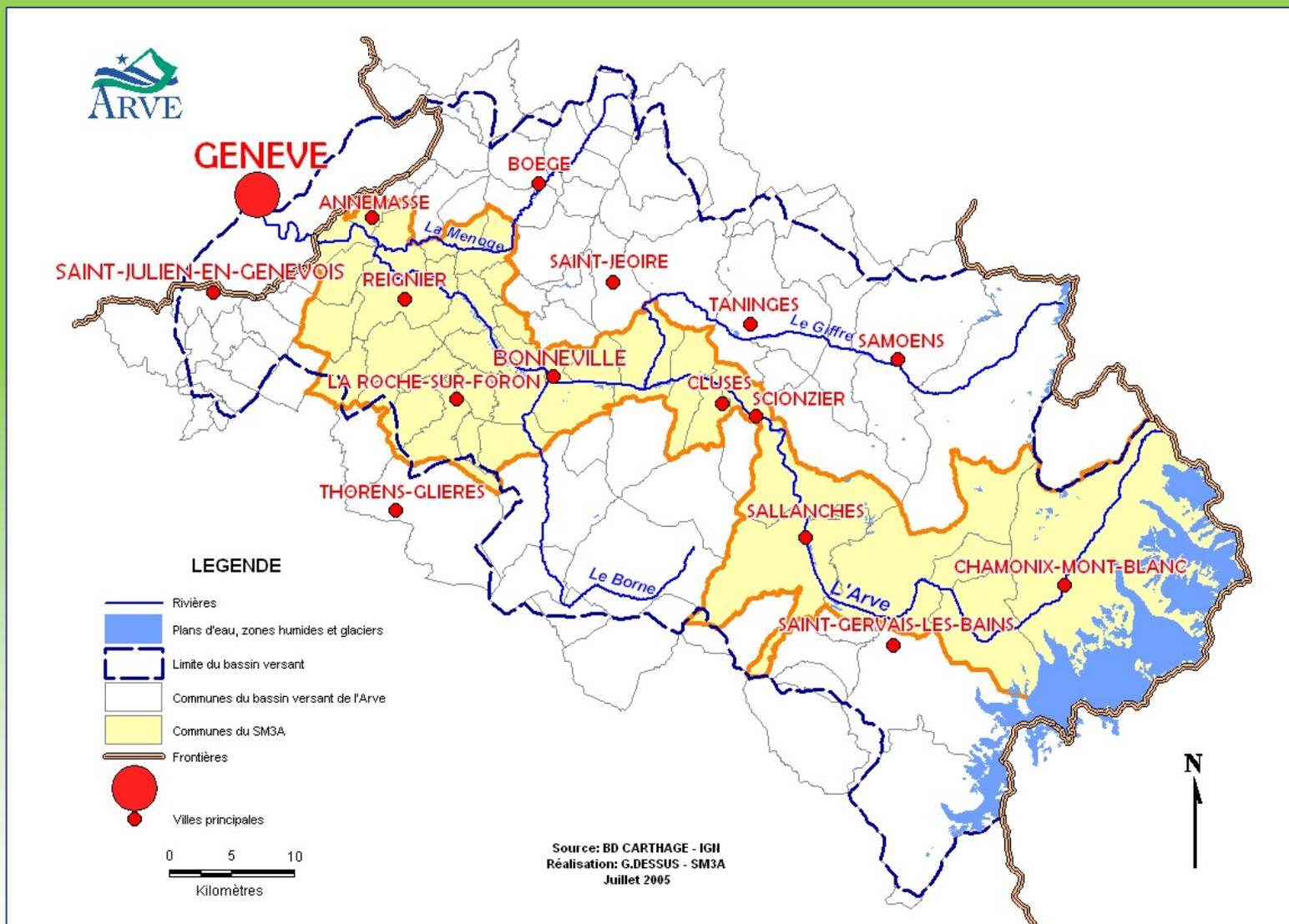


Périmètre du PAPI,
du SAGE, et de l'EPTB

- 5 sous bassins hydrographiques
- 1 400 km de cours d'eau permanents
- 352 torrents et rivières aux régimes hydrologiques variés, dont torrentiel et glaciaire

Histoire de la composition du SM3A :

1994 : 6 syndicats intercommunaux rassemblant 33 communes de l'axe Arve – superficie de 843 km² se regroupe pour batir le Contrat de Rivière Arve



Historique de la gestion de l'eau

*Mutualisation
des moyens*

*Logiques
globales
amont / aval*

*Elargissement
de la réflexion
à l'échelle du
bassin versant*

années
1970

Création des premiers syndicats intercommunaux de rivière, motivée par les problématiques de protection contre les crues et de stabilisation des lits des torrents

1995

Signature du **contrat de rivière Arve** porté par le **SM3A**
33 communes adhèrent via 6 syndicats intercommunaux
Mise en œuvre du contrat sur 11 ans

années
2000

Contrats de rivière

- du **Foron du Chablais-Genevois** porté par le SIFOR
- **entre Arve et Rhône** porté par la CC du Genevois
- études préalables du **contrat Giffre et Risse**

2009

Lancement de l'élaboration du **SAGE** du bassin de l'Arve
Périmètre intégrant 106 communes
Etudes préalables portées par le SM3A

2012

Elargissement de la compétence opérationnelle du SM3A

- Le SM3A obtient le statut d'**EPTB** sur le périmètre du SAGE
- Le SM3A met en œuvre le **contrat de rivière Giffre et Risse**
- Le SM3A conventionne avec le syndicat du **Borne**
- Le SM3A assiste le territoire de la **Ménoge** quant à l'opportunité de lancer un contrat de rivière

2013...



Historique de la gestion de l'eau

*Mutualisation
des moyens*

*Logiques
globales
amont / aval*

*Elargissement
de la réflexion
à l'échelle du
bassin versant*

années
1970

Création des premiers syndicats intercommunaux de rivière, motivée par les problématiques de protection contre les crues et de stabilisation des lits des torrents

1995

Signature du **contrat de rivière Arve** porté par le **SM3A**
33 communes adhèrent via 6 syndicats intercommunaux
Mise en œuvre du contrat sur 11 ans

années
2000

Contrats de rivière

- du **Foron du Chablais-Genevois** porté par le SIFOR
- **entre Arve et Rhône** porté par la CC du Genevois
- études préalables du **contrat Giffre et Risse**

2009

Lancement de l'élaboration du **SAGE** du bassin de l'Arve
Périmètre intégrant 106 communes
Etudes préalables portées par le SM3A

2012

Identification du SM3A comme la structure compétente pour porter les démarches de gestion de l'eau à l'échelle du BV élargi de l'Arve. Révision des statuts :

2013...

**LE SM3A DEVIENT GESTIONNAIRE DU BASSIN
VERSANT**

Contrat de rivière
Giffre et Risse



Contrat de
rivière Arve



SAGE du
bassin de
l'Arve



PAPI du BV Arve

Natura
2000



Contrats
corridor

Ecopôle

Contrats
Arve pure



Volet opérationnel
*gestion des cours
d'eau et des milieux
aquatiques*

Volet prospectif
*planification et
gestion de l'eau*

Projets Interreg
IRMISE,
Alp'eau



SM3A
EPTB

Volet qualité de l'air

**Fonds Air Bois
(PPA de la vallée
de l'Arve)**



Projets Life et interreg



Actions à venir sur
le Borne, Pays du
Mont-Blanc et ...

Programmes de
recherche divers (crues
torrentielles, aléas...)

Les risques d'inondation sur le territoire

- Inondations de 1930



Bonneville



Annemasse



Les risques d'inondation sur le territoire

- Crue généralisée de l'Arve les 23 et 24 septembre 1968.

Période de retour entre 50 et 100 ans



Usine de Chedde à Passy



Arthaz

Les risques d'inondation sur le territoire

- Inondations de Gaillard le 28 janvier 1979



...remettre bon nombre de cubes de cailloux et gravier et soudaineté.

Sillingy. — Au hameau de Bromine, un ruisseau a débordé. L'eau, la boue ont envahi les habitations de M. William Fancon, de M. Pierre Geny et de M. Vittoz. Les dégâts ont été des plus importants chez M. Fancon. Le garage a été envahi, l'eau et la boue ont provoqué la mort d'une petite chienne, l'installation électrique a été détruite.

La Balme de Sillingy. — Un étang s'est formé au chef-lieu aux abords du « Mille Cluses » et a causé des dégâts chez M. Reverdy.

Pringy. — Au hameau des « Oudans » le terrain en mouvement a provoqué la rupture en plusieurs points sur une cinquantaine de mètres, du chemin de Proméry-Cuvat. Le chalet de M. Gay, adjutant du centre de secours d'Annecy, a subi un déplacement qui a entraîné de graves fissures.

Annecy-le-Vieux. — Le ruisseau de Colovry a débordé inondant le quartier. A Evire, l'eau a envahi la chaufferie du CES; elle atteignait près de 1m 50. Nombreuses routes envahies par l'eau et le gravier.

Région d'Annemasse

Ville-la-Grand. — Les eaux du Foron sorties de leur lit ont emporté le mur d'enceintes situé à l'arrière de la salle paroissiale.

Amblilly. — Le Foron a envahi les quartiers de « Mon-Idée », de « la Pierre à Bochet » les rues avoisinantes et plus précisément les pépinières Duret. Le sinistre a pris plus d'importance encore au clos du Pont Noir où les eaux ont pénétrés dans les sous-sols de toutes les villas riveraines.

Annemasse. — Le ruisseau « La Joine » a débordé, les quartiers du Livron et du Perier ont été surtout inondés par l'engorgement des réseaux d'égouts.

Gaillard. — Toutes les maisons situées en bordure du Foron ont été inondées plus précisément l'immeuble du clos du Roy, de la rue du Vernaz et le quartier de la Tour où le Foron a coulé dans les rues.

Maililly. — Les eaux ont inondé la poste et son réseau de câbles téléphoniques.

de l'Albanais

Rumilly. — Nombreuses interventions des pompiers notamment chez M. Georges Tranchant, à Sâles, où les dégâts sont assez importants.

Région de Cluses

Cluses. — Les pluies violentes qui ont tombé sans discontinuer, presque pendant 24 heures, sur le département, ont provoqué dans la région clusienne plusieurs inondations de caves et sous-sol, dans des immeubles aux Ewues ou des villas, à Thyez.

Dimanche matin, les sapeurs-pompiers de Cluses avaient déjà répondu à une dizaine d'appels pour ce genre d'intervention.

Région de Bonneville

La région de Bonneville n'a pas été épargnée dimanche par la pluie et entre 6 h 30 et 17 heures, les pompiers durent intervenir une trentaine de fois.

A Bonneville, dans plusieurs quartiers et dans des hameaux, notamment à Dessy, l'Épargny, Saint-Etienne et la Côte d'Hyot, les caves étaient inondées, les ruisseaux engorgés parfois en raison de la glace, des caniveaux bouchés, mais dans l'ensemble, il n'y eut pas trop de mal.

Les pompiers durent également se rendre à plusieurs reprises à Faucigny, Peillonex, Marcellaz, Contamine-sur-Arve, pour les mêmes faits, des congélateurs devant plus ou moins souffrir dans quelques caves...

Entre Bonneville et Contamine-sur-Arve, la circulation a dû être interrompue et détournée sur la R.N. 205 durant toute la journée, la chaussée étant envahie par l'eau et la boue. Il en a été de même sur le C.D. 12 à Entrémont, en raison d'une coulée de pierres et de boue.

Genève

Il a pu sans interruption samedi sur Genève; plusieurs inondations ont eu lieu dans la région de Vandœuvres où de nombreuses caves et sous-sol ont été transformés en piscines.




Les risques d'inondation sur le territoire

- Catastrophe du Grand Bornand le 14 juillet 1987.

Morts ou disparition de 40 personnes.

Crue du Borne : débit liquide et solide



Les risques d'inondation sur le territoire

- Chamonix les 24 au 26 juillet 1996 :
1 mètre de matériaux solides se sont déposés au fond du lit en 24h couplé à une crue décennale de l'Arve.



Les risques d'inondation sur le territoire

- Laves torrentielles

**Nant d'Armancette
(Les Contamines-Montjoie)
août 2005**



5 m de matériaux sur la RD



Derniers débordements des laves de la Griaz :

- juillet 1971 – RD 213 recouverte
- août 1993 – débordement sur la patinoire

Les risques d'inondation sur le territoire



Crue du 20 juillet 2007 sur le Giffre amont : Période de retour 100 ans

Crues récurrentes à Sixt Fer à Cheval
(2003 et 2005)

La gestion actuelle des risques inondation

- Connaissance et prise en compte du risque inondation à travers des contrats de rivière (en cours ou à venir)
- Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme à travers les PPR
- Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme à travers les PLU et les SCOT

Sur les 106 communes, seules 5 communes ne disposent pas aujourd'hui de document local d'urbanisme

Les bassins de vie les plus importants disposent tous d'un SCOT

A light blue curved arrow pointing from the left towards the text box.

Outils en place pour organiser la bonne prise en compte du risque dans l'aménagement du territoire

Appelés à évoluer avec l'amélioration des connaissances

A terme exigence de compatibilité avec le SAGE :
garantie de bonne intégration du risque dans l'urbanisme



Le programme d'actions

- 57 actions sur 6 ans (2013-2018)
- 9 maîtres d'ouvrages



- Des moyens humains adaptés :
2 équivalents temps plein affectés au PAPI
+ équipe des différents maîtres d'ouvrage

La Gouvernance du PAPI

Appuyée sur les instances en place pour l'élaboration du SAGE
Garantie d'une vision globale et intégrée des risques
(*Espace cours d'eau, Zones humides, Hydromorphologie, ...*)

ESPACE DE CONCERTATION

Comité de pilotage
du PAPI



Commission 1 du SAGE
*Aménagement du territoire
et risques*

*Sous-commission Transport Solide
et Risques*

ESPACE DE TRAVAIL

Comité technique
du PAPI



**Secrétariat Technique
du SAGE**

La stratégie d'action

Diagnostic partagé du territoire
+ Formulation d'enjeux pour la gestion du risque inondation
adoptés de manière concertée en octobre 2011 à l'issue de l'étude préalable du SAGE



STRATÉGIE D'ACTION DU PAPI

1. Améliorer la prévention et la prévision pour mieux vivre avec le risque (axes 1, 2, 3, 5)
2. Poursuivre les opérations de protection tout en réduisant l'impact sur l'environnement (axes 6, 7)
3. Garantir la non aggravation en intégrant le risque à l'aménagement du territoire (axe 4)



La stratégie d'action

- En cohérence avec le SDAGE
qui identifie le territoire comme prioritaire pour la restauration du fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau

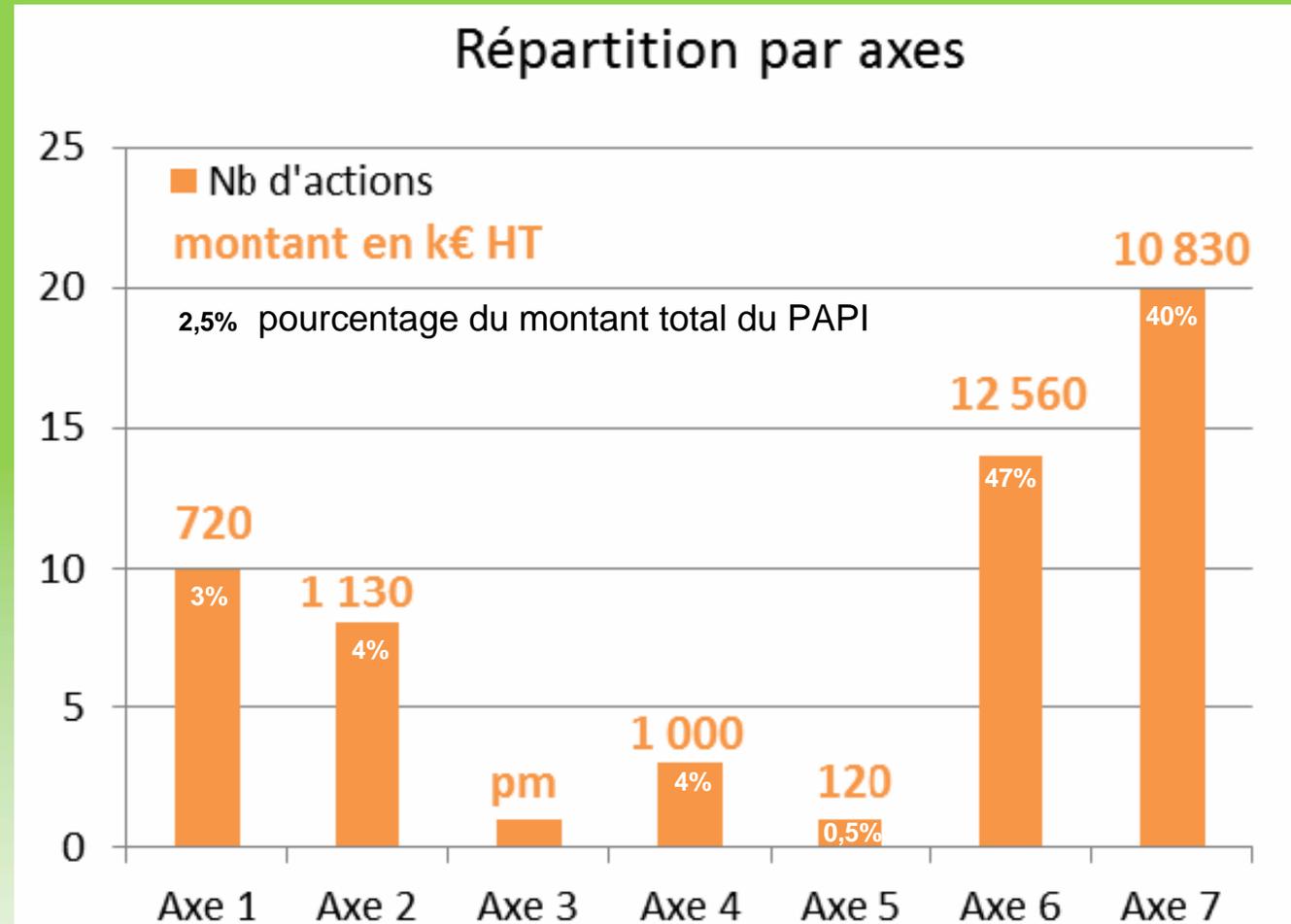
*Principes de **gestion des matériaux solides***

*Principes de **restauration de champs d'expansion de crues***

visant dans le PAPI à rechercher une bonne prise en compte du fonctionnement naturel des cours d'eau, en lien avec les travaux d'élaboration du SAGE

- En intégrant les dynamique géomorphologiques des lits, ainsi que le maintien des milieux aquatiques et leur restauration

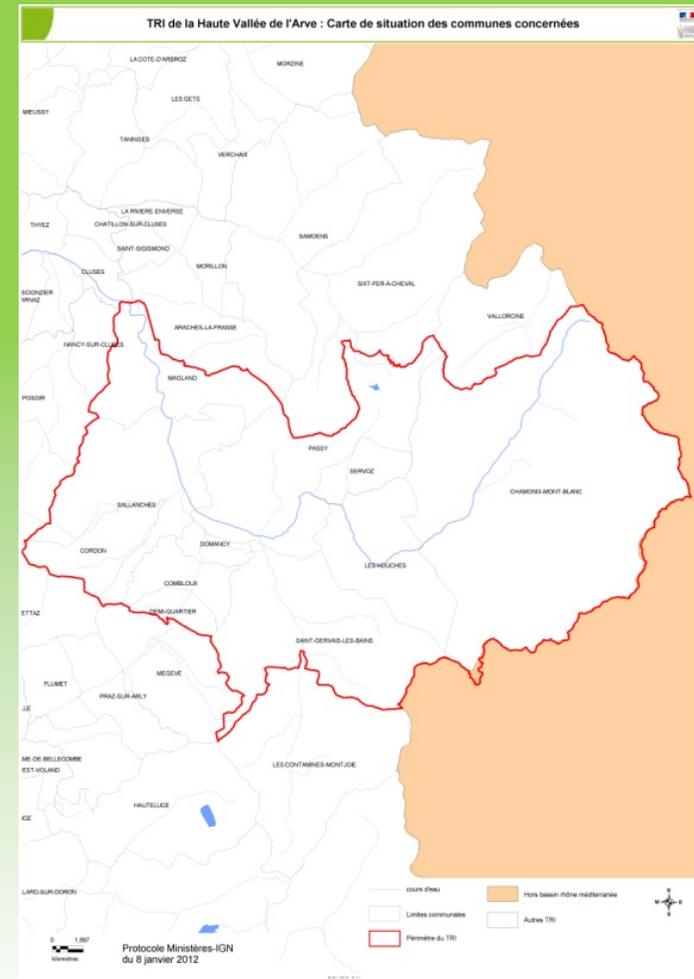
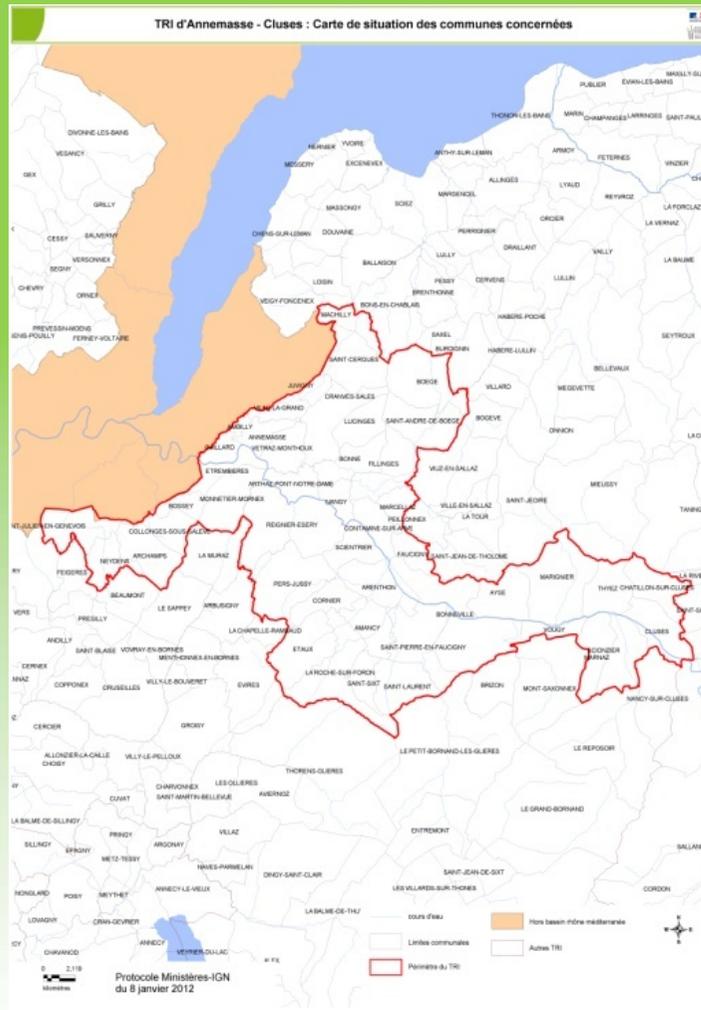
Le programme d'actions



Les problématiques du territoire seront traitées à travers des actions relevant des 7 axes proposés, déclinés en sous-axes pour déployer au mieux la stratégie du territoire

La stratégie d'action

- 1^{ère} stratégie de gestion locale sur laquelle pourra s'appuyer la future SLGRI associée aux deux TRI désignés sur le territoire





Conclusion

- le Papi fait partie de l'histoire de la gestion des risques d'inondation sur le territoire. Il sera poursuivi à l'issue des 6 ans.
- Une dynamique existe sur le territoire et sera étendue aux territoires émergents.
- Les niveaux de connaissance seront harmonisés sur la totalité du territoire. Les actions et recommandations pourront évoluer pendant la durée du papi et au-delà.
- Le papi prépare une stratégie d'action et de gestion des inondations sur les 2 Tri proposés par l'Etat qui sera élargie aux territoires environnants.
- Le papi est cohérent avec les autres approches liées à la gestion de l'eau et des milieux.
- Outil de sensibilisation sur le risque d'inondation. Rassemblement des différents acteurs pour mener une réflexion sur le risque.

Enjeux d'aujourd'hui

Inondation /protection

(connaissances (modèle, niv. De protection) / gestion des ouvrages (entretien, diag/VTA,EDD...) / urbanisme – document de planification)

Milieux / restauration, protection, gestion (continuité, restauration morphodynamique, annexes hydrauliques, espèces d'intérêt...)



Financier :

dépenses publiques / rationalisation de la dépense publique (investissement/fonctionnement) esprit des ACB et de l'évaluation des politiques publiques... réalité et conjoncture

Exemple de réflexion

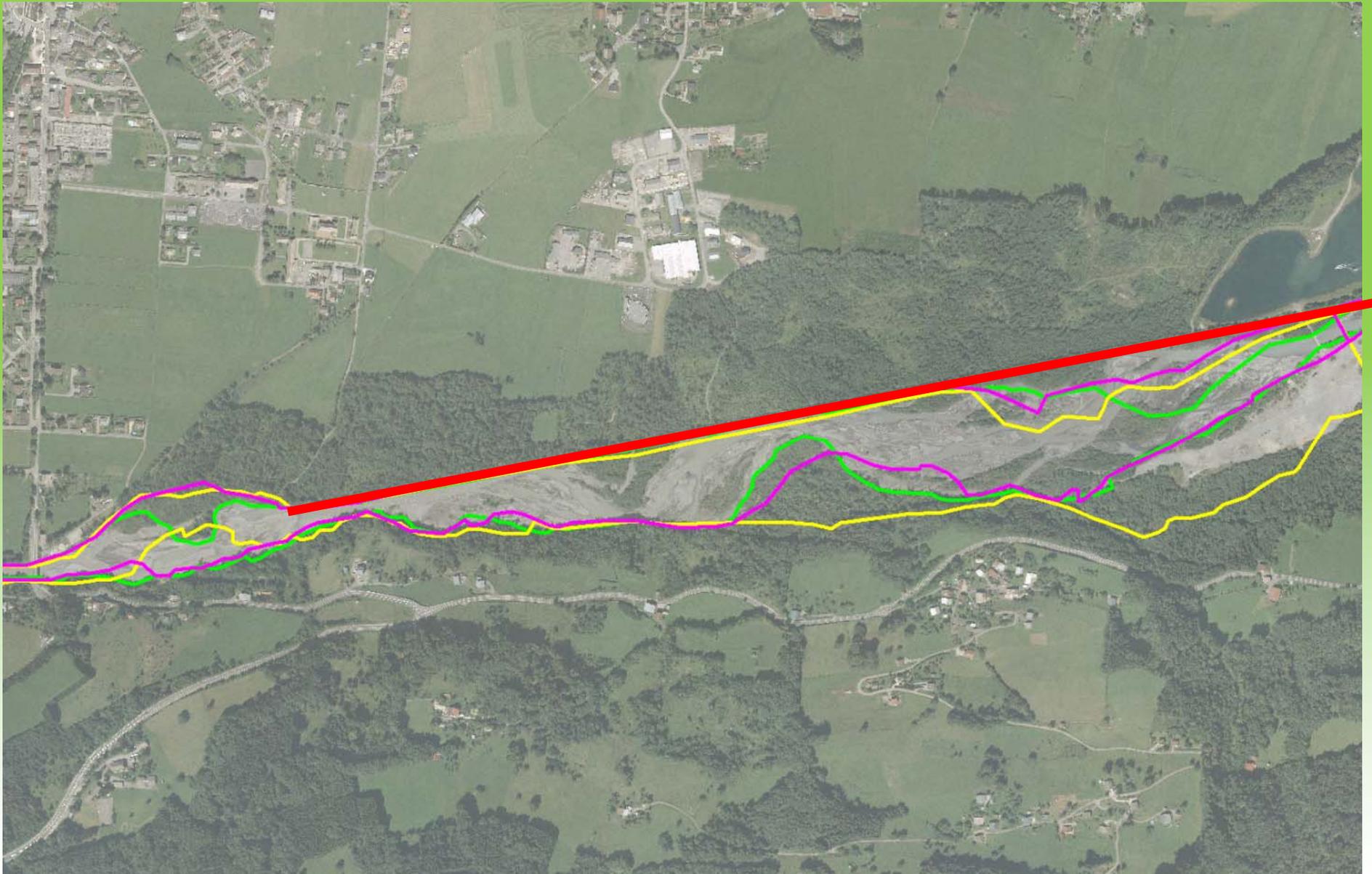
○ Digue des Thézières

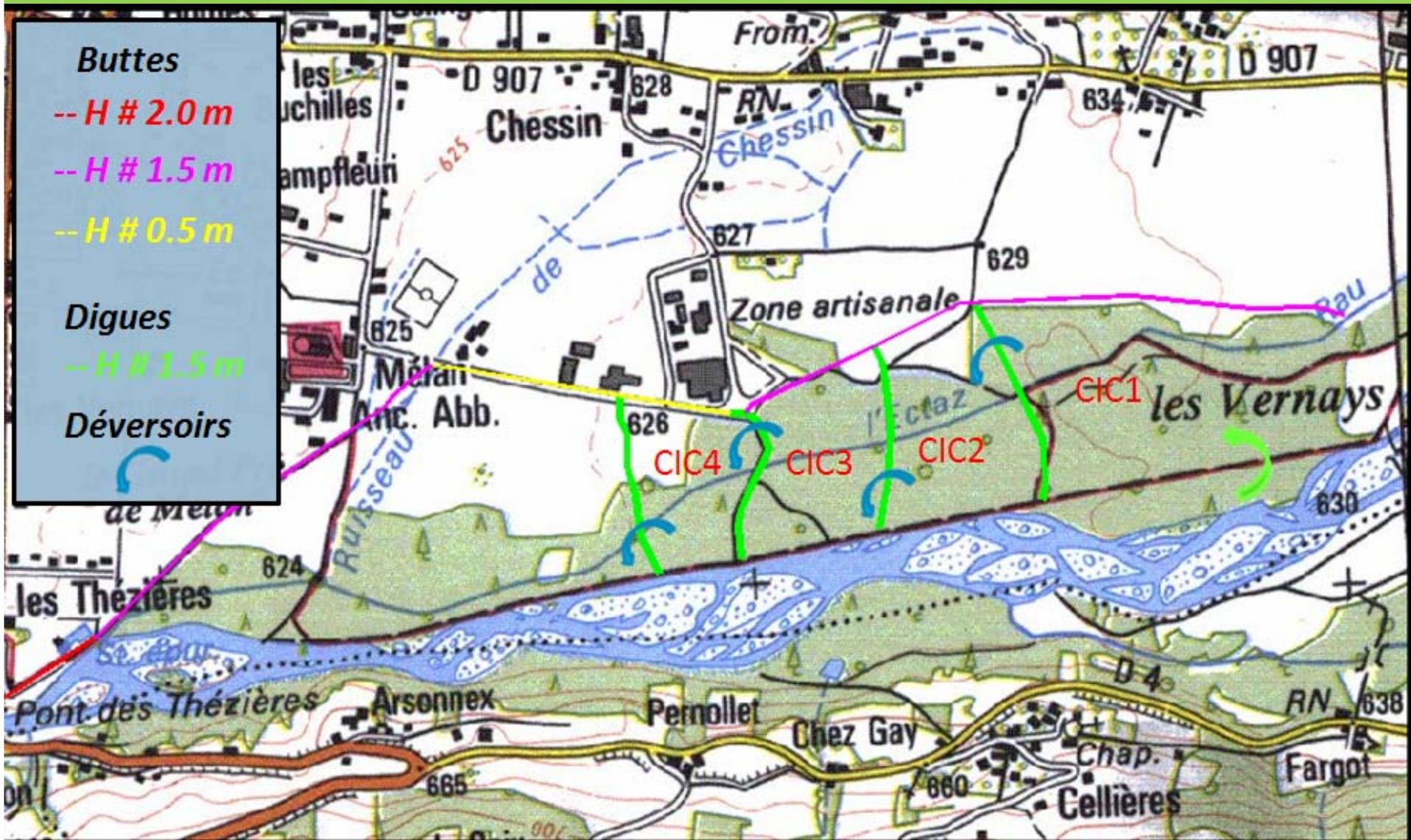
- Longueur : 2,5 kilomètres
- Digue de classe C
- Protection de la ZA de Chessin
- Protection Q100
- Etat de l'ouvrage :
 - Nombreuses brèches
 - Erosion du pied de digue

→ Ouvrage à refaire en totalité / Coût : 3 M€aidé à 40 %

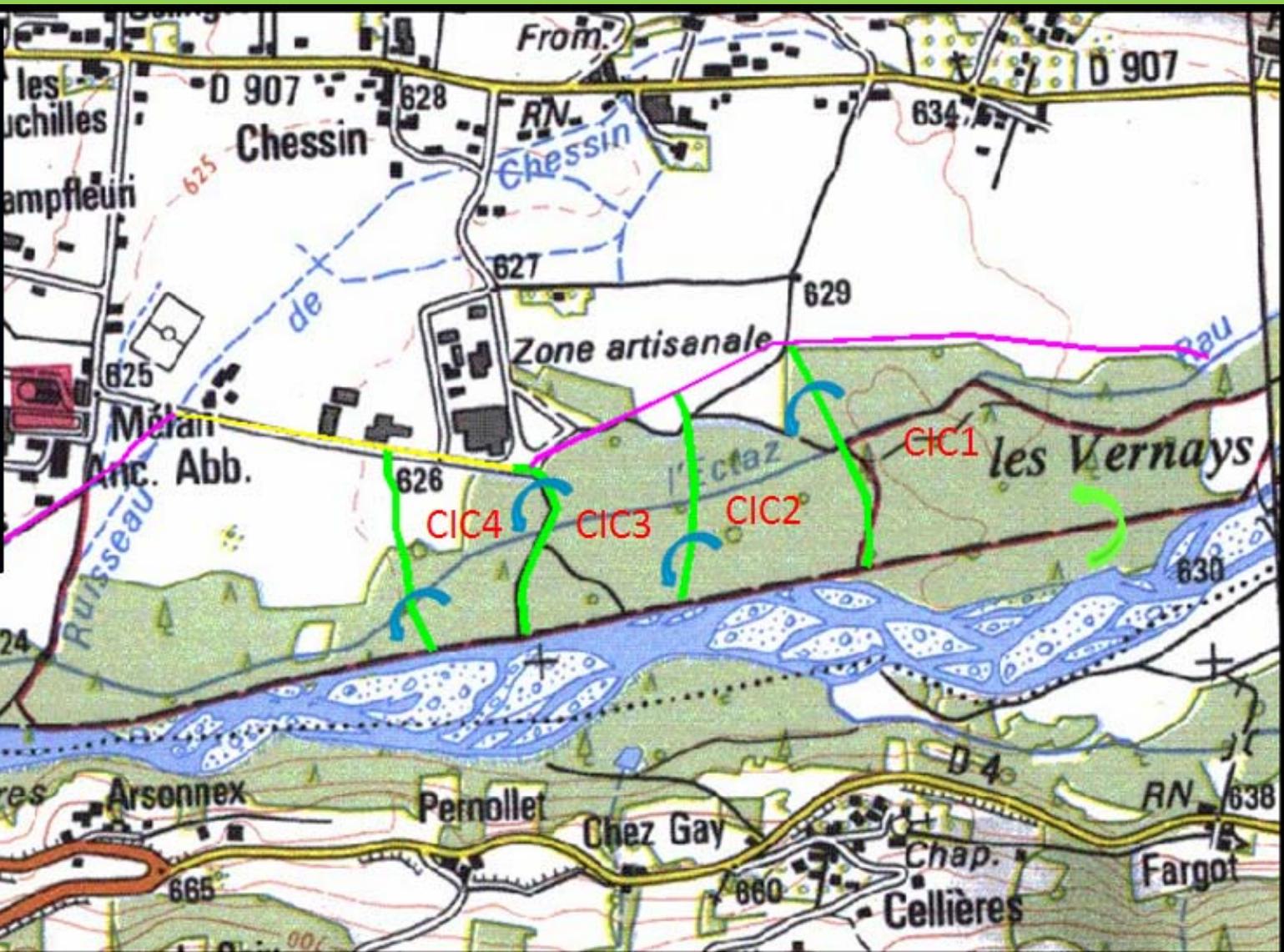
**→ Création d'un nouvel ouvrage en limite de la plaine
Coût total : 1,2 M€aidé à 80 %**

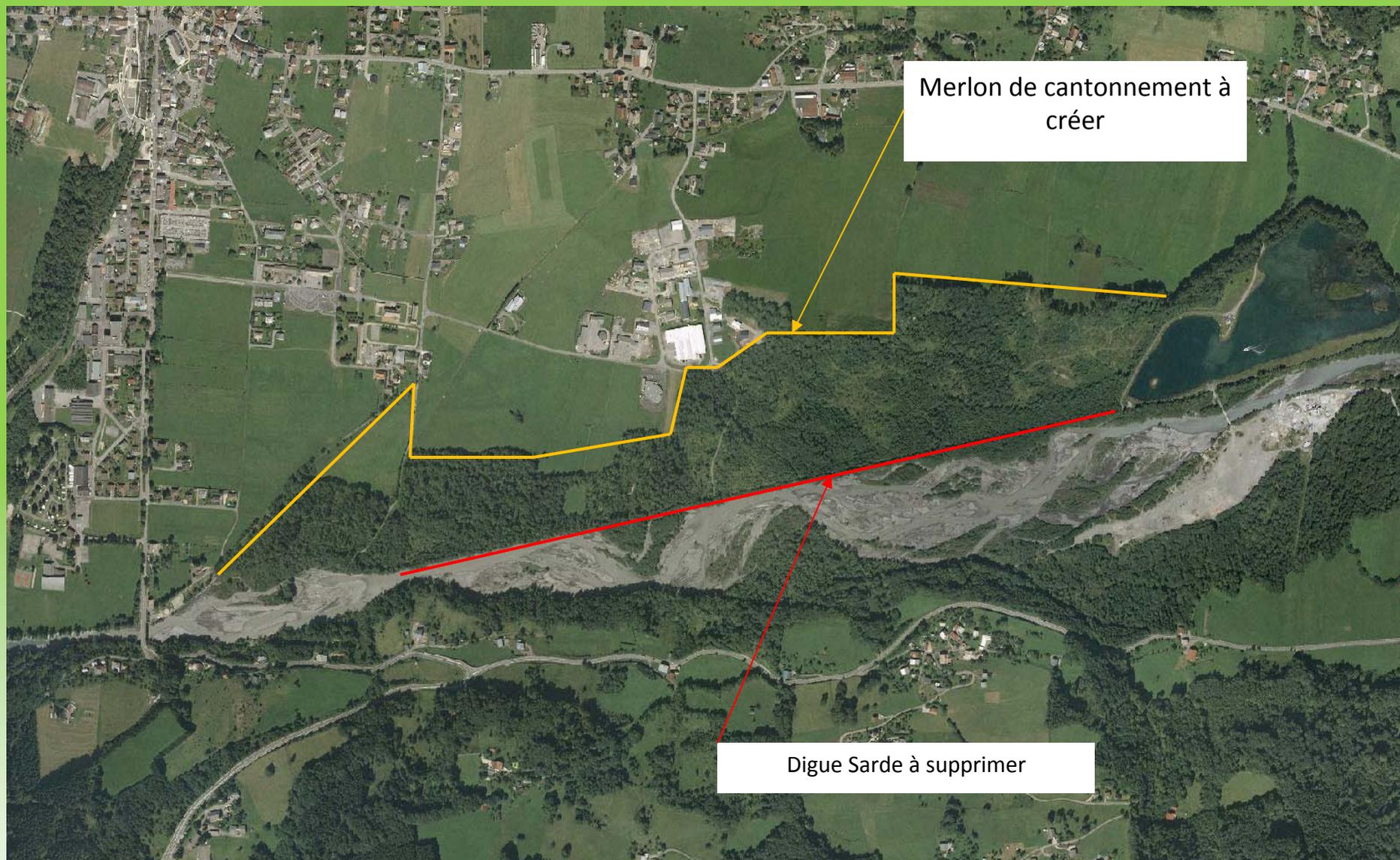
Exemple





- Buttes
 - H # 2.0 m
 - H # 1.5 m
 - H # 0.5 m
- Diques
 - H # 1.5 m
- Déversoirs





Merlon de cantonnement à créer

Digue Sarde à supprimer

Merci de votre attention!